



Marie-Arlette CARLOTTI

Ancienne Ministre

Députée des Bouches-du-Rhône

Bernard CAZENEUVE

Ministre de l'Intérieur

Place Beauvau

75008 Paris

Marseille, le 19 septembre 2014

Monsieur le Ministre,

Dans la journée du 6 septembre dernier, la stèle érigée en mémoire du groupe Manouchian à Marseille a été profanée.

Au-delà des faits de dégradation de bien public en réunion, ces exactions sont une atteinte à l'histoire de notre pays, aux fondements de notre nation, aux valeurs de la République. En s'attaquant à la mémoire de Missak Manouchian et au groupe FTP-MOI, c'est l'œuvre entière de la Résistance que ces gens ont cherché à salir. Je ne peux trouver les mots pour vous dire mon dégoût devant de tels actes.

Dans une vidéo, un groupuscule extrémiste dénommé "Mouvement Populaire Nouvelle Aurore" a revendiqué cette profanation. Fondé à Marseille, ce mouvement fasciste entraîne ses membres au combat et s'apparente à une véritable milice privée. Il multiplie les provocations, glorifie la mémoire de collaborationnistes et incite à la haine raciale.

Monsieur le Ministre, je sais pouvoir compter sur le travail de vos services pour faire toute la lumière sur ces actes, et sur la justice de notre pays pour les punir avec la plus grande sévérité. Connaissant votre engagement et votre détermination à lutter contre les ligues fascistes, je vous demande de bien vouloir étudier la dissolution administrative de cette association en Conseil des Ministres.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées,

Marie-Arlette CARLOTTI